D2026-203

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023

A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transports.fr

Le formulaire de déclaration *se décompose en deux parties :*

- *Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;*
- *Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.*

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	ALSA BUSTOURS GEX
Raison sociale de l'entreprise	ALSA BUSTOURS GEX, SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports[1]	Pièce Jointe n° 3
Département d'établissement de l'entreprise	**Ain (01)** *(Siège social : Technoparc du Pays-de-Gex, 30 Rue Auguste Piccard, 01630 Saint-Genis-Pouilly)*

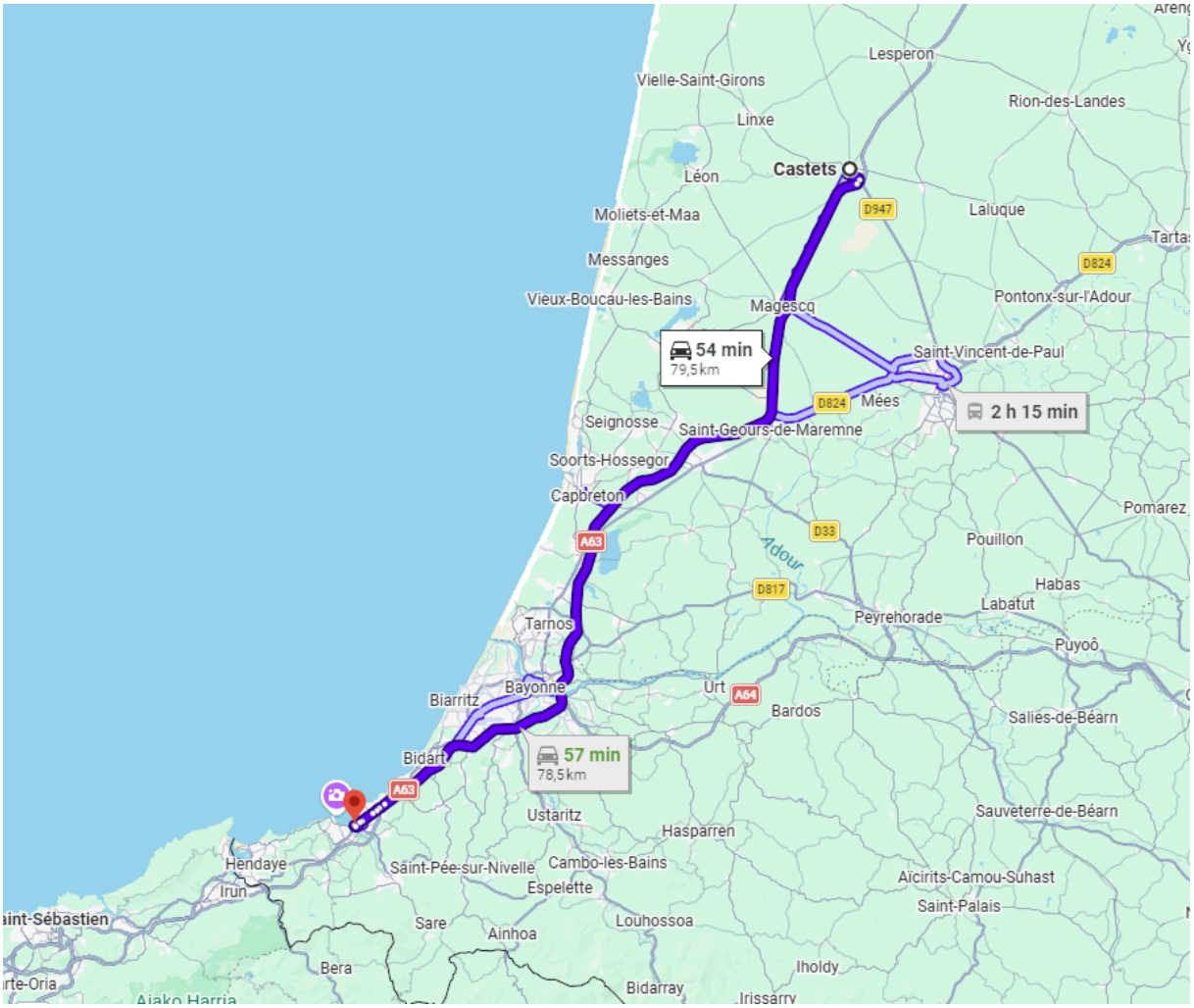
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : ● Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré ● Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés ● Diminution de temps de parcours d'au moins 10% ● Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine[2] de la liaison *(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)*	**Castets - 114 - 122 Rue du Juston 40260 Castets** Coordonnées GPS : 43.877121, -1.14344
Destination[3] de la liaison *(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)*	**Saint Jean de Luz (gare routière) - 6 Bd du Commandant Passicot, 64500 Saint-Jean-de-Luz** Coordonnées GPS 43.3861308, -1.6607359

[1] « *Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État* ».
[2] Extrémité 1 de la liaison concernée.
[3] Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° ……1…… Nom(s) du(des) fichiers : Pièce jointe n°1
Temps de parcours *(en heures et minutes)*	01 heure 25 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° ……2…… Nom(s) du(des) fichiers : Pièce jointe n°2

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Castets et Saint Jean de Luz



Pièce jointe n°2

Fréquences de passage

Castets > Saint Jean de Luz	Quotidien
Castets\| Départ	**17:00**
Saint Jean de Luz \| Arrivée	**18:25**
OFFRE PAR TRAJET	**1 car 58 places**

Saint Jean de Luz > Castets	Quotidien
Saint Jean de Luz\| Départ	**10:05**
Castets \| Arrivée	**11:30**
OFFRE PAR TRAJET	**1 car 58 places**